

Communiqué de presse (11.09.2018)

La Suisse compte 8% de travailleurs pauvres. Ce serait le double sans les transferts sociaux.

Dans un article pour la revue *Social Change in Switzerland*, Eric Crettaz décrit les quatre mécanismes qui expliquent pourquoi le phénomène des « working poor » est bien présent en Suisse. Non seulement la pauvreté monétaire mais également la privation matérielle sont analysées avec de nouvelles données, montrant quelles sont les catégories de personnes les plus touchées. Le système d'assurances sociales permet de diviser par deux le nombre de travailleurs et travailleuses pauvres.

La pauvreté laborieuse est une réalité en Suisse. Environ 8% des ménages dans lesquels au moins une personne travaille gagnent moins que 60% du revenu médian. Sans les diverses formes de transferts sociaux existants, le taux de « working poor » en Suisse serait de 15%.

Utilisant les données de l'enquête SILC (Survey on Income and Living Conditions) 2015, Eric Crettaz mesure, en plus de la pauvreté monétaire, également le taux de privation matérielle. Ce taux est défini par le renoncement, pour des raisons financières, à au moins trois commodités telles que partir en vacances, faire face à une dépense imprévue, chauffer convenablement son domicile, bénéficier de divers équipements, etc.

Le taux de privation matérielle indique ainsi une situation financière durablement difficile, et s'établit en Suisse à 3% des foyers de personnes actives. Cela concerne principalement les personnes de moins de 40 ans, peu qualifiées, d'origine extra-européenne et les ménages monoparentaux. Les couples avec plus de trois enfants et les travailleurs et travailleuses indépendant-e-s, très représentés parmi les « working poor », sont moins touchés par la privation matérielle.

Cette différence s'explique notamment par les quatre mécanismes qui, selon Eric Crettaz, mènent à la pauvreté laborieuse : un volume de travail au niveau du ménage inférieur à la moyenne, un faible taux de rémunération, un nombre d'enfants par adulte supérieur à la moyenne, ainsi que l'insuffisance ou l'absence de transferts sociaux, notamment en cas de non-recours aux prestations. Les familles monoparentales et les personnes migrantes sont ainsi particulièrement concernées non seulement par la pauvreté monétaire mais également par la privation matérielle, car elles cumulent plusieurs facteurs de précarité.

>> Crettaz, E. (2018). La pauvreté laborieuse en Suisse : étendue et mécanismes. *Social Change in Switzerland* No 15. Retrieved from www.socialchangeswitzerland.ch

Contact : Eric Crettaz, +41 22 388 95 32, eric.crettaz@hesge.ch